



HAL
open science

Violences d'hier et d'aujourd'hui. Introduction à la réédition critique de Friedrich Engels, Le Rôle de la violence dans l'Histoire et autres textes

Michel Pigenet

► To cite this version:

Michel Pigenet. Violences d'hier et d'aujourd'hui. Introduction à la réédition critique de Friedrich Engels, Le Rôle de la violence dans l'Histoire et autres textes. Friedrich Engels. Le Rôle de la violence dans l'Histoire et autres textes., Temps des Cerises (Le), 2020, 978-2-37071-182-3. hal-03750010

HAL Id: hal-03750010

<https://hal.science/hal-03750010>

Submitted on 11 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Violences d’hier et d’aujourd’hui. Introduction à la réédition critique de Friedrich Engels, *Le Rôle de la violence dans l’Histoire et autres textes*

Par Michel Pigenet

Le regain d’intérêt pour la pensée de Karl Marx procède plus de la curiosité que d’un retour à la centralité politico-idéologique qui fut la sienne. Jadis érigé en « horizon philosophique indépassable de notre temps »¹ ou en référence-révérance d’État, le marxisme revient de loin. Le rappel du temps où il était une « force matérielle » suffit toutefois à souligner la modestie de son écho actuel dans les colloques, séminaires et ouvrages qui, entre commentaires et spéculations, le circonscrivent à une marxologie « de la chaire » maintenue à bonne distance du domaine de la praxis.

Que dire, alors, de Friedrich Engels, auquel Sartre, après et avant d’autres, reprochait sa prédisposition aux interprétations dogmatiques ? Cette réputation pèse sur les chercheurs qui, soucieux de revenir aux textes de Marx, se dispensent de plonger dans l’œuvre abondante de son compagnon d’écriture et de combat. Trois ouvrages font exception, dont on ne saurait certifier qu’ils amorcent un procès en révision². Le premier dépoussière les dossiers et éclaire leurs enjeux. Le second, traduit de l’anglais, comble le défaut de biographie française d’Engels. Le dernier propose douze textes de cet auteur. Pédagogique, elle fournit les clés indispensables à la lecture et invite à juger sur pièce. La publication de sources, genre, aussi vieux que la science historique, préoccupa longtemps le mouvement ouvrier, désireux de permettre à ses militants d’accéder aux « classiques du peuple ». Il faut se réjouir que des éditeurs reprennent le flambeau pour tirer de l’oubli des textes majeurs³. Le présent ouvrage s’inscrit dans ce sillage pour s’ordonner autour du thème de la violence dans l’œuvre d’Engels.

La question fut stratégique tout au long d’un 19^e siècle né à l’ombre de la Révolution française et riche en insurrections. Elle ne manqua pas d’interpeler les théoriciens d’un socialisme qui se voulait scientifique dans ses analyses et radical dans ses projets. Au vrai, l’approche historique des conceptions d’Engels sur la violence croise, comme souvent, de très actuelles interrogations citoyennes. La moindre n’est pas celle des voies alternatives à la fuite en avant néo-libérale

¹ Pour reprendre la célèbre formule de Jean-Paul Sartre, dont l’hommage se doublait d’une sévère critique du marxisme dogmatique, « Questions de méthode » in *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960.

² G. Labica, M. Delbracio (dir.), *Friedrich Engels, savant et révolutionnaire*, Paris, PUF, 1997; T. Hunt, *Engels. Le gentleman révolutionnaire*, Paris, Flammarion, 2009 ; F. Gulli, J. Quétier (dir.), *Découvrir Engels*, Paris, Éditions sociales, 2017.

³ J.-N. Ducange, « Introduction. Réceptions de Marx en Europe avant 1914 », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, n° 114, 2011, 11-17.

d'un capitalisme financier lancé dans la surexploitation insensée des humains et de la nature. Le présent des atteintes aux libertés individuelles et collectives et de la montée des violences d'État met à mal, aujourd'hui, les modalités de la contestation sociale et politique. Non point afin de lui opposer une résistance d'égale intensité que n'autorisent pas plus le rapport des forces sociopolitiques que l'indéniable supériorité matérielle des moyens à la disposition de l'État. Mais en ce qu'il délégitime le monopole de la violence, dont il use et abuse sans parvenir à démontrer sa capacité à satisfaire les attentes de justice et de sécurité du plus grand nombre. La crise sanitaire et son prolongement social sont venus en apporter une nouvelle et terrible preuve. Fruits amers des politiques antérieures d'austérité et de démantèlement de services publics, ils pointent les responsabilités étatiques dans les désordres « dérèglementaires » mondiaux des dernières décennies. En France comme ailleurs, le triomphe austéritaire du « tout marché » fut moins le résultat de son incertaine « main invisible » que celui de la brutale poigne des États. Mais revenons à Engels, témoin, acteur et penseur des chaos et violences du capitalisme industriel.

Friedrich Engels, un industriel au service de la révolution

Rien ne prédisposait Friedrich Engels à l'engagement révolutionnaire qui fut le sien pendant la plus grande partie de sa vie. Surtout pas ses origines sociales ? Oui et non. Né en 1820 dans une famille de cotonniers rhénans, il se cabre de bonne heure contre le piétisme ambiant, mène de pair l'apprentissage des affaires et des études de philosophie, qui l'ouvrent à Hegel. À 22 ans, son père l'envoie dans l'usine de Manchester dont il est le copropriétaire. On ne saurait imaginer meilleure école d'observation directe du capitalisme. Le jeune homme assume pleinement ses fonctions d'entrepreneur. Il tire de cette expérience la matière à *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* publiée en 1845, ouvrage pionnier dans l'analyse érudite et critique de la première industrialisation et de l'exploitation des travailleurs⁴. Un an plus tôt, il s'est rapproché de Karl Marx. Leurs communes options philosophiques et politiques scellent une amitié durable. Engels collabore aux *Annales franco-allemandes*, le journal que Marx dirige depuis son refuge dans la capitale française. Délaissant l'usine de Manchester pour Paris, il invite son camarade en Angleterre, l'accompagne à Bruxelles et fonde avec lui, en 1846, un premier « Comité de correspondance communiste », organisation révolutionnaire unitaire qu'ils souhaitent voir se multiplier aux quatre coins de l'Europe. De retour en France, Engels s'intéresse de près à la Ligue des justes créée en 1836 par des ouvriers allemands. Sous son influence la société secrète d'inspiration blanquiste change de nom pour devenir la Ligue des communistes, à laquelle adhèrent Marx et Engels, chargés d'en résumer les principes et les objectifs. Le *Manifeste du parti communiste*, rédigé en quelques semaines à partir d'un texte antérieur d'Engels⁵, est publié au début de 1848, année mouvementée. Revenu en Allemagne, Engels participe, arme à la main, aux combats révolutionnaires. L'échec le contraint de fuir. Il regagne l'Angleterre, Londres, puis Manchester où, en novembre 1850, il reprend sa place, et les revenus qui vont avec, à la tête de la filature Ermen & Engels. Son biographe décrit un bon vivant, authentique bourgeois de son temps, amateur de champagne et de vins fins, de musique, fami-

⁴ Que l'aide à comprendre sa compagne d'origine ouvrière, Mary Burns.

⁵ *Les principes du communisme*, qui se présente sous la forme d'une série de questions et de réponses.

lier des maisons closes, membre de clubs réputés et habitué des chasses à courre⁶. Homme d'affaires⁷, il apprécie la qualité des informations et des analyses puisées dans *The Economist*, auquel, selon ses dires, il fait plus confiance qu'à la presse socialiste « quand (il) cherche des conseils sur les opérations financières ». Si les salaires versés par l'industriel passent pour plus généreux que la moyenne, il n'hésite pas à se débarrasser des ouvriers récalcitrants...

Le révolutionnaire, pourtant, n'a pas tourné casaque. Ami fidèle et convaincu de la puissance théorique de Marx, dont il assure sans rechigner les fins de mois régulièrement difficiles. L'aide apportée par « Monsieur Quittance », ainsi qu'on le surnomme chez ses bénéficiaires, est considérable. Son total équivaut à une somme comprise entre 375 000 et 500 000 €. Elle couvre l'essentiel et le superflu des dépenses des Marx, gendres et fils illégitime de Karl compris. Elle se poursuit une fois Engels retiré des affaires et installé à Londres en 1870. Ce mécénat ne résume pas les relations entre les deux hommes, fondées sur une coopération intellectuelle et politique plus égalitaire qu'on a coutume de le dire. Et que l'écrira Engels après la mort de son camarade : « Marx nous dépassait tous, il voyait plus loin, plus large et plus rapidement que nous tous. Marx était un génie, nous autres, tout au plus des talents. Sans lui la théorie serait aujourd'hui bien loin d'être ce qu'elle est. C'est donc à juste titre qu'elle porte son nom »⁸. Soit. Marx envisageait les choses autrement. Sensible à la perspicacité et à la réactivité de son ami, il lui écrivait : « Tu sais que chez moi tout vient tard et que je t'emboîte toujours le pas »⁹. Côte à côte au sein de l'AIT, puis dans le tutorat des partis socialistes, il veille jusqu'à son dernier souffle, en 1895, à la promotion des analyses de Marx, dont il reprend les brouillons pour achever les livres 2 et 3 du *Capital*. Ses futurs détracteurs verront dans ces initiatives une captation d'héritage marquée au coin d'une pensée réductrice et déterministe¹⁰.

Qu'en est-il, sinon de l'engelsianisme, du moins de la part engelsienne du marxisme ? Personnalité de premier plan du mouvement ouvrier et socialiste, les liens directs noués par Engels avec ses principaux dirigeants allemands, français, russes ou italiens l'amènent à les conseiller et superviser l'élaboration des programmes de leurs partis respectifs. Son œuvre théorique se nourrit de compétences acquises et d'un impressionnant travail documentaire. C'est flagrant pour ses enquêtes sociales, qu'inaugure *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, dont le sérieux frappe les économistes et les réformateurs contemporains. Ses articles participent du même souci d'observation critique des conditions de vie des classes populaires, qu'il s'agisse du logement, de l'alimentation, de l'alcoolisme, de la pollution urbaine et de leurs effets sur la

⁶ Cf. T. Hunt, *Engels, op. cit.*

⁷ A sa mort, son portefeuille d'actions s'élève à 22 600 £, soit près de 2,75 millions € actuels.

⁸ Note de F. Engels dans son ouvrage de 1888 : *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande* (réédition en français, Paris, Éditions sociales, 1976).

⁹ Lettre de K. Marx à F. Engels, le 4 juillet 1864, in K. Marx, F. Engels, *Correspondance (1862-1864)*, t. 7, Paris, Éditions sociales, 1979.

¹⁰ Outre Jean-Paul Sartre, David Riazanov, Norman Levine, Henri Lefebvre et Maximilien Rubel figurent à des degrés divers parmi ces contempteurs d'Engels. Sur le débat à propos de l'« engelsianisme », on se reportera à la mise au point que lui consacre G. Labica, in G. Labica, G. Bensoussan (dir.), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1982.

santé. Mais Engels se révèle également bon spécialiste des questions militaires. Au sortir des événements de 1848-1849 et à force de lectures, son savoir et sa réflexion le hissent au rang d'expert en stratégie, tactique et armement. Ses analyses font autorité dans les cercles militants et lui valent, entre admiration et ironie, le surnom de « Général ». Hors des milieux socialistes, plusieurs journaux, du *New York Daily Tribune* au *Pall Mall Gazette* en passant par *The Guardian* et *Die Presse*, recourent à ses services pour commenter les conflits européens et la guerre de Sécession. Ses analyses tranchent par l'attention portée aux interactions armée/société, à l'influence des facteurs techniques, économiques et politiques sur l'origine des guerres et leur conduite.

À une époque où sociologie et socialisme semblent synonymes¹¹, Engels contribue à l'affirmation de l'une et de l'autre. Ses études concourent à l'émergence d'une anthropologie historique attachée à poser les bases économiques et sociales de *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, titre de l'ouvrage qu'il publie en 1884¹². À défaut d'enquête de terrain, mais à partir de la littérature disponible, il propose une interprétation matérialiste de l'évolution de l'organisation des sociétés humaines. Le livre offre ainsi une analyse, très neuve à cette date, sur la domination masculine dans le cadre du mariage monogame, quand bien même nombre de développements sur le « communisme » des sociétés primitives, tirés des recherches de Lewis Henry Morgan, vieilliront mal à la lumière d'avancées ultérieures¹³.

Digne héritier des Encyclopédistes à une époque où le renouvellement des connaissances s'accélère, Engels veut tout savoir de leurs progrès, de la géométrie à la géologie. Venu de l'hégélianisme, il puise dans cette érudition la matière à une montée en généralité censée dégager des sciences particulières, la logique qui, en rupture avec le l'idéalisme et le « matérialisme vulgaire », préside à l'évolution du réel. Dans son *Ludwig Feuerbach*, Engels la qualifiera brièvement de « matérialisme dialectique », expression passée à la postérité pour le pire et le meilleur. Dix ans durant, il réunit la matière destinée à la publication d'une somme, *Dialectique de la nature*, que la mort de Marx le contraint à reporter et qui ne paraîtra pas de son vivant¹⁴.

Lire Engels : retour aux textes

Toute considération politico-idéologique mise à part, la diffusion des écrits d'Engels en France s'est heurtée au préalable de leur traduction. La levée de l'obstacle est contemporaine de la consolidation du mouvement socialiste dans les années 1880. À la demande de Paul Lafargue, le

¹¹ « La sociologie sera socialiste ou elle ne sera pas », peut certifier Enrico Ferri en 1894, lors du premier congrès de l'Institut International de Sociologie. *Annales de l'Institut International de Sociologie*, t. I, Giard et Brière, Paris, 1895, p. 167.

¹² Réédité par les éditions Le Temps des Cerises avec une préface de Christophe Darmangeat.

¹³ Claude Lévi-Strauss (*Race et histoire*, Unesco, 1952, rééd., Paris, Albin Michel/Éditions Unesco, 2001) a ainsi mis en cause une conception évolutionniste et classificatoire par trop articulée à l'enchaînement des modes de production. Divers chercheurs ont également relativisé les conclusions concernant les rapports de parenté, les types de famille, le matriarcat, et mis en évidence l'existence d'inégalités négligées.

¹⁴ Elle paraîtra à Moscou, en 1925, sur la base du manuscrit laissé par Engels.

compagnon de Laura Marx, qui en réalisera la traduction, Engels accepte de remanier trois chapitres de son *Anti-Dühring* qui forment la brochure *Socialisme utopique et socialisme scientifique* d'abord publiée en feuilleton dans *La Revue socialiste* au printemps 1880, prélude à son impression séparée, qui suscite beaucoup d'intérêt parmi les militants¹⁵. La version intégrale du *Manifeste du parti communiste*, cosignée avec Marx, également traduite par Laura Lafargue, paraît cinq ans plus tard dans le premier numéro du *Socialiste*, l'organe des guesdistes¹⁶. Du vivant d'Engels, la presse socialiste française ouvre ses colonnes à ses articles. De leur côté, revues et éditeurs spécialisés repèrent l'importance de *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*¹⁷. En 1895, un mensuel étudiant toulousain, *La Jeunesse socialiste*, publie sans retard sa « Préface » à la réédition des *Luttes de classes en France*. De nouveaux extraits de l'*Anti-Dühring* sont portés à la connaissance des lecteurs français. L'édition complète sort en 1911, dans une maison de référence dans l'édition de travaux en sciences sociales¹⁸. Le texte est précédé d'une substantielle introduction du traducteur, Edmond Laskine, un avocat collaborateur du très conformiste *Matin*. Après la guerre, la diffusion des œuvres d'Engels, dont le catalogue s'élargit notablement, est en partie l'affaire du PCF, jusque dans les années 1970¹⁹.

Les cinq textes proposés ici ont déjà été publiés en français²⁰. Si quatre sont l'œuvre du seul Engels, l'*Adresse du comité central à la Ligue des communistes* a été écrite avec Marx. Leur format est relativement court. Hormis un extrait d'ouvrage, on dénombre deux préfaces-introductions, une lettre-circulaire et un recueil d'articles. Quatre ont d'abord paru dans des journaux. Bien qu'étalées entre 1848 à 1895, les publications se concentrent aux deux extrémités de ce quasi demi-siècle, les plus actives politiquement, en particulier pour Engels, accaparé entre-temps par ses responsabilités industrielles.

Le premier document rassemble la série d'articles qu'Engels consacre, depuis Cologne, aux journées parisiennes de Juin 1848. Rédigés à chaud sur la base des informations reçues de Paris, ils offrent une saisissante description de ces événements dramatiques et paraissent dans la *Neue Rheinische Zeitung* des 28, 29 juin et 1^{er} et 2 juillet. Le journal, dirigé par Marx, a vu le jour le

¹⁵ J.-N. Ducange, « Introduction... », *art. cit.*

¹⁶ J. Cahen, « Les premiers éditeurs de Marx et Engels en France (1880-1901) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 114, 2011.

¹⁷ En 1893, *L'Ère nouvelle*, la première revue théorique marxiste, en livre la conclusion sous le titre *Barbarie et civilisation*, aussitôt reproduite en brochure, tandis qu'une version quasi intégrale, traduite par un certain Ravé est publiée chez Carré. Cf. ¹⁷ J. Cahen, « Les premiers éditeurs de Marx et Engels... », *art. cit.*

¹⁸ F. Engels, *Philosophie, économie politique, socialisme, contre Eugène Dühring*, Paris, Giard et Brière, 1911.

¹⁹ À compter de 1936, date de son adhésion au PCF, Émile Bottigelli, un agrégé d'allemand, assura la plupart des traductions, introductions et notes.

²⁰ Relevons que la traduction française, publiée en 1901 chez Schleicher frères à partir d'une traduction de Léon Rémy – socialiste passé à l'anarchie – des *Révélation sur le procès des communistes de Cologne*, rédigées par Marx en 1852 ne comprenait pas les « Quelques mots sur l'histoire de la Ligue des communistes », introduction d'Engels à leur réédition trente-trois ans plus tard. La version française du texte d'Engels attendra la parution, en 1976, sous la responsabilité des éditions moscovites du Progrès, des *Œuvres choisies en trois volumes* de Karl Marx et Friedrich Engels.

1^{er} juin. Son tirage atteint les 5 000 exemplaires en septembre, quand l'état de siège suspend la publication. Après une reprise à la mi-octobre, le journal, qui compte 6 000 abonnés, sera interdit le 19 mai 1849. En mars 1850, à Londres, Marx relance le titre, donné à une revue qui comptera six numéros.

Le même mois, il écrit, avec Engels, *L'Adresse du comité central à la Ligue des communistes*. Diffusée sous le manteau, elle tire le bilan d'une période mouvementée, y compris pour la Ligue dont la cohésion a mal résisté à la diversité des situations, tant nationales que régionales et locales. Le texte vise à resserrer les liens entre les militants en prévision d'une nouvelle vague révolutionnaire jugée « imminente », au cours de laquelle le prolétariat doit préserver son indépendance vis-à-vis des « démocrates petits-bourgeois » qui, tôt ou tard, le trahiront. À cette fin, l'adresse préconise une stratégie et un programme tendus vers la réalisation d'une « nouvelle société » où la propriété et les classes seront abolies. Saisi par la police, le document fut reproduit par la presse gouvernementale prussienne et dans un ouvrage publié d'inspiration policière. En 1885, Engels l'ajouta en annexe de la réédition des *Révélation sur le procès des communistes de Cologne*, que Marx avait écrit en 1852 avant de l'éditer, sans nom d'auteur, à Bâle et Boston.

« Le rôle de la violence dans l'histoire », regroupe trois chapitres de la seconde partie de *Monsieur Eugen Dühring bouleverse la science*, d'ordinaire désigné sous le titre d'*Anti-Dühring*. L'exécution en règle du professeur de philosophie de Berlin aux sympathies socialistes affichées dans les années 1870 est le prétexte d'un exposé des principes du matérialisme historique²¹. D'abord indifférents aux publications d'un universitaire touche-à-tout qu'ils tiennent pour un « imposteur », puis agacés par sa définition morale du socialisme et sa quête de « vérités éternelles », Marx et Engels finissent par s'inquiéter de l'écho des thèses de Dühring au sein du jeune parti socialiste allemand. Non sans réticences, Engels cède aux pressions de Marx et s'attèle à une mise au point théorique. En janvier 1877, les premiers paragraphes parus dans le *Vorwärts*, l'organe du parti, provoquent une levée de boucliers chez les admirateurs de Dühring, qui exigent leur interruption. Engels fait front et parvient à publier la totalité de ses 19 articles, bientôt regroupés dans un livre, qui paraîtra en 1878. Dès 1880, on l'a vu, des éléments de l'*Anti-Dühring* sont édités en français²². L'extraction en vue d'une traduction du *Rôle de la violence dans l'histoire*, est effectuée en 1939 pour le compte du Bureau d'éditions du PCF. La version livrée ici ne comprend pas le long développement ultérieur d'Engels, « Violence et économie dans l'établissement du nouvel empire allemand », commencé en 1887-1888, mais resté à l'état de manuscrit inachevé et rattaché après sa mort à la deuxième partie de l'*Anti-Dühring*²³.

²¹ E. Bottigelli, « Avertissement » à la réédition de F. Engels, *Anti-Dühring*, Paris, Editions sociales, 1971.

²² Sa première traduction intégrale, effectuée par le socialiste Alexandre Bracke pour l'éditeur Alfred Costes intervient en 1931-1933. Elle devance celle réalisée en 1950 par Émile Bottigelli pour les Éditions sociales.

²³ Eduard Bernstein lui donna un titre et le recomposa avant de le publier dans *Neue Zeit*, la revue théorique du parti social-démocrate.

Les « Quelques mots sur l'histoire de la Ligue des communistes » figurent dans la réédition par Engels, en 1885, d'un texte ancien de Marx, *Révélations sur le procès des communistes de Cologne*, évoqué plus haut. Par-delà l'hommage à l'ami, ce retour sur l'histoire de la Ligue a valeur de mise en garde contre les tentations opportunistes des socialistes allemands. La préface de l'ouvrage, édité à Zurich pour échapper aux persécutions bismarckiennes, paraît séparément, la même année, dans le *Sozialdemokrat*, journal du parti imprimé en Suisse.

L'« Introduction » d'Engels à l'édition 1895 des *Luttes de classes en France* est parfois considérée comme le « testament politique » de son auteur, qui meurt le 5 août. Elle est aussi l'occasion d'une nouvelle épreuve de forces avec le *Vorwärts* dans les colonnes duquel Engels découvre, le 1^{er} avril, une version édulcorée. Furieux, il proteste contre des coupures qui le feraient passer pour « un paisible adorateur de la légalité à tout prix. » Il obtient une nouvelle publication dans *Neue Zeit*, qui comporte toujours des coupes, dont la plupart concernent la violence en situation révolutionnaire²⁴.

La violence dans l'ordre des choses

Davantage affaire de pratique que de théorie, la violence fait office de « concept mou »²⁵. D'origine latine, le vocable associe l'idée de force en mesure de détruire des personnes ou des biens à celle de volonté exercée afin de soumettre et contraindre autrui. La variété de ses formes, acteurs et contextes prête à la confusion. Pour ce qui nous occupe, on se gardera d'assimiler violence et conflit, indice de divergences, voire d'antagonismes, dont la gestion, sinon la résolution, vise précisément à éviter le recours à la force²⁶.

Ceci posé, les termes sont rarement neutres dès qu'il s'agit d'identifier la « violence », que les autorités et le sens commun, tendent à réserver aux insubordinations de dominés. Les catégories judiciaires excellent à répertorier ces « désordres » et à mesurer leur fréquence à travers ce qu'en saisissent les mailles du filet répressif, hors de tout questionnement des biais de définition et des enjeux d'évaluation. Pour leur part, les pouvoirs publics récusent le terme de « violence », mais s'accordent le droit d'user de la « force » par l'intermédiaire des « forces de l'ordre »²⁷. C'est d'ailleurs l'une des prérogatives de l'État, qu'encadrent les lois et les règlements régissant l'exercice des libertés. Dans ce cadre, la répression publique procède d'une double démarche de sanction des écarts et de dissuasion par la démonstration que force reste

²⁴ Notamment le recours aux combats de rue, que « le Général » recommande d'éviter dans la mesure du possible, mais se refuse d'écarter définitivement.

²⁵ G. Labica, notice « violence », in G. Labica, G. Bensoussan (dir.), *Dictionnaire critique...*, op. cit.

²⁶ C. Rojzman, *Sortir de la violence par le conflit. Une thérapie sociale pour apprendre à vivre ensemble*, Paris, La Découverte, 2008.

²⁷ Bien que dans une optique différente, Sorel ne dit pas autre chose dans ses *Réflexions sur la violence* (Paris, Marcel Rivière, 1908) où, favorable à une terminologie « sans ambiguïté », il rassemble sous le vocable de « force » tout ce qui a « pour objet d'imposer l'organisation d'un certain ordre social » dans lequel une minorité gouverne, tandis que la violence tend à la destruction de cet ordre. »

toujours à la loi. À cet effet, il s'agit à la fois à mettre en échec les « fauteurs de trouble » et de les décrédibiliser pour mieux les isoler. L'État consacre une part considérable de ses moyens à ces missions régaliennes. Une évaluation large, englobant les effectifs des ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice, situe autour de 650 000 le total des fonctionnaires peu ou prou susceptibles d'y participer. Agents de l'État parmi d'autres, ils partagent leurs soucis d'effectifs, de traitement, de carrière, de pension, etc. Telle n'est pas la moindre des faiblesses du dispositif, grosse de possibles convergences revendicatives.

En temps ordinaire, la répression est l'affaire de la police et de la gendarmerie qui, malgré son statut militaire, se distingue de l'armée, affectée en priorité à la défense du territoire et à la guerre. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'emploi de soldats au maintien de l'ordre fut la cause d'épisodes sanglants. À défaut d'une proscription absolue, l'intervention de la troupe dans les troubles sociaux et politiques s'est raréfiée après la Première Guerre mondiale, mais reste d'actualité pour la garde de lieux et d'activités jugés stratégiques ou le remplacement de grévistes. Ce retrait s'est effectué au profit d'unités spécialisées, à l'exemple de la gendarmerie mobile créée en 1921. Sous des appellations successives²⁸, leurs pelotons, formés à la maîtrise des foules et à un usage proportionné de la force, se déplacent d'un lieu à l'autre au gré des besoins. À la Libération, une partie des anciens groupes mobiles de réserve (GMR) hérités de Vichy s'amalgame tant bien que mal à des formations issues de la Résistance au sein des nouvelles compagnies républicaines de sécurité (CRS) rattachées au ministère de l'Intérieur. Ce fragile équilibre se brise sous le choc des ruptures de 1947²⁹.

Entre pouvoirs publics et mouvements sociaux, les points de friction sont légion. Ils ont évolué au gré des législations et du rapport des forces sociopolitiques. Du XIX^e au XXI^e siècle, trois se détachent, en relation avec le droit syndical, les grèves et les manifestations. Si la loi de 1864 met fin à près d'un siècle d'interdiction des coalitions³⁰, les agents de l'État sont exclus, sous peine de révocation, d'un droit qui ne leur sera juridiquement accordé qu'en 1950, à l'exception des militaires, des policiers et des magistrats. Autoriser ne signifie pas faciliter. Mentionné dans la constitution depuis 1946, le droit s'exerce dans des conditions, qui proscrivent, entre autres, son usage politique et certaines de ses modalités. Aux motifs d'impératifs de défense nationale, de menace ou d'atteinte à la « continuité d'un service public » ou « à la satisfaction des besoins de la population », l'État peut ordonner la réquisition de grévistes. L'existence des syndicats a précédé la légalisation de 1884, qui favorise leur multiplication. La loi limite cependant leur intervention aux questions professionnelles sans l'étendre aux fonctionnaires, dont les syndicats ne seront statutairement reconnus qu'en 1946. L'attente sera plus longue pour les manifestations, longtemps considérées sous l'unique angle de la répression des attroupements. Clemenceau initie un début de tolérance en 1907. Un décret-loi de 1935 étaye l'ouverture, sous réserve d'une déclaration préalable. Une décision du Conseil constitutionnel de 1995 a tardivement rattaché les manifestations au bloc des libertés fondamentales, mais la dernière période a rappe-

²⁸ Garde républicaine mobile (1926), garde républicaine (1944), gendarmerie mobile (1954)...

²⁹ À la fin de l'année, une vigoureuse épuration anticommuniste entraîne la dissolution de 11 des 65 compagnies et la révocation d'officiers.

³⁰ Dont la violation valut à plus de 10 000 ouvriers d'être emprisonnés entre 1825 et 1862.

lé que le dernier mot revenait à l'administration. Pour le reste, il s'en faut que l'évolution des droits sociaux et politiques ait mis fin à l'invocation du droit commun pour en contenir l'exercice. Hormis la classique « atteinte à la liberté du travail », la répression de la contestation sociale et politique s'opère encore à travers celle des délits d'entrave à la circulation, de menace, de vol, de bris de clôture, de violation de propriété, de séquestration, d'outrage, de destruction, de coups et blessures...

Des législations d'exception, contraire aux valeurs et normes républicaines, autorisent par ailleurs, sur le modèle des « lois scélérates » de 1893-1894³¹, la réduction des droits individuels et collectifs, aggravent les peines encourues et/ou en confient le prononcé à des juridictions de circonstance quand ce n'est pas à l'administration. En dehors des pleins pouvoirs, que l'article 16 de la Constitution de 1958 accorde au Président de la République dans des conditions prêtant à une large interprétation, des textes suspensifs de libertés élémentaires demeurent en réserve, à l'exemple de l'état d'urgence, plusieurs fois proclamé ces dernières années, et de l'état de siège, qui transfère des pouvoirs de police à l'autorité militaire.

L'orientation et le style des responsables politique font le reste. Provocateur en diable, Clemenceau ne laisse à personne, en 1906, à la veille d'un 1^{er} mai agité, le soin de déclarer aux dirigeants de la CGT : « Vous êtes derrière une barricade, moi je suis devant. Votre moyen d'action, c'est le désordre. Mon devoir, c'est de faire de l'ordre. » Paul Reynaud aborde dans le même état d'esprit la grève générale du 30 novembre 1938 : « Je veux en finir avec une CGT désormais dominée par les communistes. Ceux-ci veulent la bataille : ils l'auront. L'occasion est trop belle pour que je la laisse passer ». À peine nommé ministre de l'Intérieur, fin novembre 1947, le socialiste Jules Moch se métamorphose en « premier flic de France ». « D'abord réprimer, ensuite négocier », recommande-t-il aux préfets confrontés à une vague de grèves dures. Sur la lancée, des ministres de la République n'excluent pas d'en prendre à leur aise avec la légalité. « Si pour maintenir la sécurité, je n'avais pas eu les armes nécessaires, s'il avait fallu recourir à l'illégalité, je n'aurais pas hésité... », confessa Aristide Briand, adepte repentini de la grève générale et président du Conseil venu à bout, en 1910, de la première grande grève des cheminots.

Sans doute ne faut-il pas confondre l'État avec les hommes qui l'incarnent ni même avec les gouvernements et les majorités au pouvoir. La puissance publique ne se résume pas, en effet, aux deux pôles, parlementaire et exécutif, de définition de la politique nationale. Il y va de sa continuité et de la neutralité accordée à son action, censée être au service de l'intérêt général. Au niveau le plus général, le consentement à l'autorité est proportionnel à ses capacités d'organisateur collectif, de dispensateur d'équipements communs et de tuteur de services publics. Fruit de longs combats pour la démocratie, la République présente nombre de traits com-

³¹ Au lendemain d'attentats, elles sanctionnaient l'apologie de l'anarchie et servirent à réprimer tant la propagande libertaire, que pacifiste et syndicaliste. D'autres législations sécuritaires suivront, chaque fois adoptées dans des contextes de crise nationale et internationale. On songe aux guerres, celles déclarées – 1914-1918, 1939-1945 -, « froide », « sans nom » ou menées, depuis 1986, contre le terrorisme, pour ne rien dire des mesures prises en réaction aux contestations des années 1968.

muns à tout État, dont le moindre n'est pas la préservation de l'ordre public. Condition du « vivre ensemble » et de la paix civile, l'objectif s'identifie souvent à la conservation de l'ordre social et politique. La lente émergence, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, de l'État social participe d'ailleurs, initialement, d'une conception renouvelée du maintien de l'ordre et du souci de prévenir la solution révolutionnaire préconisée par le mouvement ouvrier³². La mutation s'effectue un peu à l'aveugle et par voie de compromis qui n'estompent pas la nature de classe du pouvoir. Le contrôle démocratique, atténué par le système représentatif et les procédures sociales de sélection du personnel politique, faiblit significativement à mesure qu'on se rapproche des cercles, stratégiques et régaliens, du haut appareil d'État : Conseil d'État, Cour des comptes, Cour de cassation, Trésor, état-major, etc. L'origine et le cursus des fonctionnaires qui les peuplent - inspecteurs des finances, ingénieurs des Mines ou des Ponts, administrateurs de l'INSEE, hauts magistrats, officiers généraux... - entrelacent ceux de la grande bourgeoisie à laquelle beaucoup s'agglomèrent tôt ou tard à la faveur de « pantouflages » bien conduits³³. Les valeurs partagées et les connivences de fait garantissent l'ancrage social du cœur organique de l'État, apte à résister aux bourrasques sociopolitiques. Si nécessaire, ses membres maîtrisent à merveille l'argumentaire qui, au nom de la « raison d'État » ou de l'« intérêt supérieur de la nation », couvre les écarts à l'État de droit, dont les principes se déclinent selon une hiérarchie révélatrice. Comme l'on sait, la propriété, « inviolable et sacrée » depuis 1789, prévaut sur le droit au travail, la liberté de circulation sur celle de manifester, la liberté du travail sur le droit de grève...

Au carrefour de l'altérité et des peurs sociales, les préjugés nourrissent les bonnes consciences bourgeoises. « Les Barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières », s'effraye en 1831 le conseiller d'État Saint-Marc Girardin après l'insurrection des canuts lyonnais de 1831. Le thème des « classes dangereuses », alibi de toutes les répressions anti-ouvrières, se pare d'oripeaux scientifiques au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Auteur d'une *Psychologie des foules*, Gustave Le Bon traduit l'angoisse des dominants devant l'entrée dans « l'ère des masses », décrites comme exaltées, irrationnelles, versatiles et en quête de « meneurs ». L'incompréhension le dispute à l'arrogance, au mépris, voire au racisme de classe, rhétorique habituelle des dominants. On touche là aux violences symboliques à l'œuvre dans le consentement aux subordinations jugées inévitables, voire intangibles et « naturelles » par les dominés qui les intériorisent. Les sciences humaines ont analysé les mécanismes de « contrôle social » et de « prise de pouvoir » producteurs de docilité³⁴, dont les manifestations intéressent aussi bien les sphères familiale et politique que le monde du travail.

³² Cf. R. Castel, *La métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 ; C. Didry, *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, Paris, La Dispute, 2016.

³³ J.-L. Bodiguel, J.-L. Quermonne, *La Haute fonction publique*, Paris, PUF, 1983 ; A. Bancaud, *La haute magistrature judiciaire entre politique et sacerdoce, ou le culte des vertus moyennes*, Paris, LGDJ, 1993 ; P. Birnbaum, *Les Sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994.

³⁴ N. Dubois, *La norme d'intériorité et le libéralisme*, Grenoble, PUG, 1994.

Les rapports sociaux qui se nouent en leur sein superposent et conjuguent des hiérarchies instituées avec ce que cela suppose d'antagonismes, de concurrences, de négociations, de compromis et de coopérations. Il en résulte des règles, des codes, des valeurs, des représentations, des identités, sources d'homogénéité et de tensions, par exemple entre principes d'efficacité, de justice et d'égalité. Que cela ait à voir avec ce qui régit la société environnante dit la cohérence de cette dernière et la portée politique de l'ordre en vigueur dans les ateliers et les bureaux³⁵. L'histoire de la rationalisation et de l'organisation du travail montre que les salariés sont rarement à l'initiative de changements gros d'enjeux sociaux et politiques³⁶. Du luddisme de la première moitié du 19^e siècle à la dénonciation du « travail en miettes » ou du *lean management*, les salariés ne sont pas restés passifs, mais réagissent d'habitude après coup aux décisions d'employeurs résolus à garder la main. Les « logiques de l'entreprise » n'ont eu de cesse de réduire l'autonomie des savoir-faire ouvriers au profit du savoir des ingénieurs des bureaux des méthodes. Au sortir du « siècle des chefs »³⁷, l'ambition patronale de gouvernement des corps et des gestes s'étend aux comportements et à la personnalité sous couvert de mobilisation des « savoir-être ». Faut-il s'étonner que cet idéal d'emprise sur des salariés sommés d'adhérer aux objectifs de la communauté-entreprise ait été pensé, appliqué et promu dans la RFA d'après-guerre par un ex-général SS, Reinhard Höhn³⁸ ? Efficaces en termes de productivité immédiate, ces méthodes ont un coût qu'enregistrent les troubles psychosociaux, parfois mortels. Elles ajoutent leurs effets aux humiliations du commandement brutal « à l'ancienne », à la fatigue physique et aux « risques du métier », dont les blessés et les morts quotidiens sont comptabilisés sans susciter la curiosité des médias dominants. Déjà, dans *La situation des classes laborieuses*, Engels avait noté les manifestations de la démoralisation ouvrière consécutive aux violences de la première industrialisation.

Expériences et théorie de la violence chez Engels

Polémiquant avec Dühring, Engels s'opposait aux « jérémiades » moralisatrices du professeur, qui voyait dans la violence « le mal absolu » et « le péché originel » à l'origine de l'inégalité sociale. À cette fin, il explicitait la formule de Marx sur « la violence (...) accoucheuse de toute vieille société qui en porte une autre dans ses flancs », affirmation souvent tronquée et détachée de son contexte : le chapitre du *Capital* consacré à l'accumulation primitive. La force, poursuivait-il, n'accélère le cours de l'histoire que dans la stricte mesure où elle va dans son sens, indépendamment de la volonté de ses agents et au regard de ce que permettent les conditions socioéconomiques de l'époque. Dans cette perspective matérialiste, étrangère à tout jugement de

³⁵ « L'hégémonie naît dans l'usine », notait Antonio Gramsci à l'aube du fordisme triomphant. Cité par P. Musso, « Américanisme et américanisation », *Quaderni*, n° 50-51, 2003, p. 236-237.

³⁶ F. Jarrige, *Techno-critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014.

³⁷ A. Moutet, *Les logiques de l'entreprise. La rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux-guerres*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1997; Y. Cohen, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1891-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013.

³⁸ J. Chapoutot, *Libres d'obéir. Le management du nazisme à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 2020.

valeur, Engels n'hésitait pas à écrire que l'esclavage fut un progrès : « Jusque-là, on n'avait su que faire des prisonniers de guerre, on les avait donc tout simplement abattus ; à une date plus reculée encore, on les avait mangés. Mais, au niveau de l'état économique maintenant atteint, ils prenaient une valeur ; on leur laissa donc la vie et on se servit de leur travail. » Sur cette base, les attributs et les moyens d'action exceptionnels de l'État ne valent, eux-mêmes, que pour autant qu'ils ne contrarient pas l'évolution des forces productives. Exemple de la Révolution française à l'appui, Engels soutient qu'une éventuelle contradiction se résout tôt ou tard par le renversement du pouvoir politique. Il ne s'ensuit pas que la violence est étrangère aux dominations qu'exercent les classes dirigeantes. C'est même pour cela qu'elle s'avère légitime et nécessaire pour inverser le rapport des forces et engager le processus révolutionnaire. Encore faut-il se défier du volontarisme et de l'avant-gardisme, tentations récurrentes de militants impatientes de décréter la révolution³⁹. Engels le sait mieux que quiconque, lui dont la réflexion en la matière découle d'un parcours rien moins que linéaire.

Jusqu'en 1871, à l'exception des courts moments où l'autorité vacille au lendemain d'un changement de régime, les interdits et limites imposés à la contestation ont tôt fait de faner les floraisons associatives du début des années 1830 et du printemps 1848. Les obstinés réchappés des coups de filet policiers n'ont d'autre choix que de renouer avec la tradition des sociétés secrètes orientées vers la conspiration et la prise d'armes. Blanqui est du nombre. « L'Enfermé » a forgé dans l'épreuve une formidable détermination politique qu'enrichit un remarquable savoir-faire insurrectionnel. Partisan de l'armement des travailleurs, il prône, à l'inverse, le « désarmement général des gardes bourgeoises ». En mars 1850, l'Adresse de Marx et Engels à la Ligue des communistes ne dit pas autre chose. Retour aux sources ? La Ligue des justes fut liée à la Société des saisons de Blanqui et Barbès et le *Manifeste du parti communiste* appelait « au renversement violent de tout le régime du passé ». En 1850, des émissaires de Blanqui s'accordent avec Marx sur l'objectif de chasser les classes privilégiées du pouvoir politique et d'instaurer une dictature, préalable à la réalisation du communisme. En juin, une seconde Adresse de la Ligue salue « le parti véritablement prolétarien dont Blanqui est le chef s'est réuni à nous »⁴⁰. L'estime n'estompe pas, toutefois, les divergences qui s'aiguisent, en particulier à propos de la violence. Marx et Engels n'entretiennent, en effet, aucun culte de la conspiration et de l'insurrection, pis-aller à l'action au grand jour, à la rigueur idéologique, à la propagande et aux mobilisations de masse.

Précédent français de 1792-1794 en tête, Engels peut néanmoins croire, en 1848-1849, à l'enclenchement d'une dynamique guerre/révolution, pour laquelle il paye de sa personne. Si l'échec le convainc d'étudier les questions militaires, c'est moins à des fins barricadières que pour réfléchir aux conditions de défense armée d'une révolution victorieuse. À la suite de la guerre franco-prussienne et de la Commune de Paris, il révisé ses anciennes convictions quant à la probabilité d'un conflit qui, embrasant le vieux continent, tournerait à la révolution. Cette

³⁹ E. Bottigelli, « Violence et révolution », in *Raison présente*, n°17, janvier-mars 1971, p. 924.

⁴⁰ K. Marx, *Révolutions sur le procès des communistes de Cologne*, rééd., trad. J. Molitor, Paris, Ed. A. Costes, 1939.

éventualité, encore entrevue en 1885, cède le pas à l'hypothèse d'une voie pacifique au socialisme.

L'adieu aux barricades ne vaut pas forclusion de la violence révolutionnaire. Un an après la défaite des Communards, Marx la juge inévitable « pour édifier la nouvelle organisation du travail ». « Dans la plupart des pays du continent, ajoute-t-il, le levier de la révolution doit être la violence ; c'est à la violence qu'il faudra un jour en appeler, pour établir la domination du travail⁴¹. ». La rupture n'est pas moins consommée avec les blanquistes et leur programme. Engels discerne dans leur conception de l'action conduite par « une petite minorité révolutionnaire », le spectre d'une dictature qui loin d'être celle « de la classe révolutionnaire tout entière, du prolétariat », porterait au pouvoir les auteurs du « coup de main (...) déjà organisés sous la dictature d'un seul ou de quelques-uns⁴². » Il n'en démordra plus. Dans l'« Introduction » de 1895 à la réédition des *Luttes de classes en France*, il souligne combien les évolutions survenues depuis 1848 ont été « beaucoup plus favorables (aux) troupes... Du côté des insurgés, par contre, toutes les conditions sont devenues pires. » La difficulté n'est pas seulement d'ordre militaire, ajoute-t-il. La complexité sociale rend peu probable, désormais, qu'une insurrection recueille le soutien immédiat de l'ensemble du peuple. Sans renvoyer les combats de rues dans un passé révolu, Engels conditionne leur succès à la participation consciente des plus larges masses. En clair, au développement d'un vaste mouvement ouvrier, syndical et politique, dont la puissance et l'audience rendraient possible une stratégie de conquête du pouvoir par le suffrage universel. Quitte à devoir le défendre, ensuite, par la force, précision essentielle, qu'une partie de l'appareil du SPD ne souhaite pas voir évoquer et censurer... Nombre de dirigeants socialistes ne souhaitent pas plus effrayer les électeurs que s'attirer les foudres de l'administration impériale

Les lendemains de la révolution dressent également, de longue date, une ligne de démarcation entre les marxistes et les anarchistes, qui prétendent « abolir » toute autorité. « Ces messieurs, s'agace Engels, ont-ils jamais vu une révolution ? Une révolution est à coup sûr, la chose la plus autoritaire qui soit. C'est un acte par lequel une partie de la population impose à l'autre partie sa volonté à coup de fusils, de baïonnettes et de canons, moyens autoritaires, s'il en fut⁴³. » Il n'en découle pas que la révolution prolétarienne se réduise à la substitution d'une classe dirigeante par une autre. Dans l'esprit d'Engels, la conquête du pouvoir par la classe ouvrière marque le début de l'extinction de la société de classes et du « dépérissement » de l'État. Ce que le *Manifeste* nomme la « domination » du prolétariat⁴⁴, qualifiée ultérieurement de « dictature du prolétariat »⁴⁵, se caractérise par l'association de la majorité de la population à sa mise en œuvre. Aussi brève qu'elle ait été, l'expérience de la Commune de Paris relance la ré-

⁴¹ Conférence d'Amsterdam, le 8 septembre 1872, organisée au lendemain congrès de La Haye de l'AIT, citée par E. Bottigelli, « Violence et révolution »... art. cit.

⁴² « Le programme des émigrés blanquistes de la Commune », texte écrit en juin 1873 et publié dans *Der Volksstaat*, le 26 juin 1874.

⁴³ « De l'autorité », article paru dans l'*Almanacco repubblicana* de décembre 1873.

⁴⁴ « Herrschaft » en allemand.

⁴⁵ K. Marx, *Les luttes de classes en France* (1^{ère} édition en 1850), Paris, Éditions sociales-Messidor, 1984.

flexion de Marx sur les contours et les modalités d'un tel gouvernement : peuple en armes, fusion des fonctions législatives et exécutives, élection des fonctionnaires, mandat impératif et révocabilité des représentants⁴⁶.

Dix ans après la mort d'Engels, le vaste mouvement qui ébranle la Russie tsariste en 1905 interpelle les révolutionnaires. Si le socialisme n'est pas à l'ordre du jour, Lénine et les bolcheviks intiment aux sociaux-démocrates la tâche d'impulser la phase « bourgeoise » de la révolution et, dans cette perspective, de travailler à l'alliance des ouvriers et des paysans et à l'établissement d'une « dictature démocratique »⁴⁷.

Après Engels, la violence codifiée dans le sillage de 1917

À la lumière de la « répétition générale » de 1905 et faute de jouir des libertés en vigueur à l'Ouest, les socialistes russes érigent l'insurrection en voie probable de révolution. À l'instar d'Engels, dont Lénine décortique les écrits, les bolcheviques ne récusent pas moins les méthodes « blanquistes » d'action, resucées des complots décabristes ou des attentats populistes. Quelques semaines avant la prise du Palais d'Hiver, Lénine lie le renversement du Gouvernement provisoire à l'« élan révolutionnaire des masses »⁴⁸.

Le succès d'Octobre restaure la crédibilité de la lutte armée, qu'achève de réhabiliter la victoire des « rouges » sur les « blancs » et les armées étrangères d'intervention. Gage de survie du nouveau régime, les réponses apportées dans l'urgence et l'improvisation de la guerre civile acquièrent une portée universelle, que beaucoup de révolutionnaires pensent exportables hors du cadre russe et en toute circonstance. Les communistes russes ne sont pas les derniers à le dire avec la force probante de vainqueurs et de ce que le reste du monde croit savoir des réalisations soviétiques. L'exercice inédit du pouvoir et la découverte de ses ressources favorisent la perpétuation des pratiques héritées du vieil appareil d'État impérial que l'on se proposait de « briser ». La tentation est d'autant plus forte que la bureaucratisation rapide des soviets emporte leurs velléités et potentialités alternatives, tandis que la « dictature du prolétariat » manque sérieusement de base sociale dans une Russie archaïque et condamnée à la solitude en l'absence de révolutions ouvrières à l'Ouest.

L'État soviétique ne ressemble toutefois à aucun autre. L'intransigent volontarisme bolchevique aidant, il s'offre à la dictature d'un Parti qui, transmuté en Parti-Etat, ne tarde pas à se soumettre à l'autorité de ses dirigeants et, bientôt, de son secrétaire général. Le pli est pris. Sur fond de « brutalisation » de sociétés traumatisées par la Première Guerre mondiale et d'un anti-communisme, que le fascisme porte à l'incandescence, l'obsession soviétique de l'encerclement et, à l'étranger, la mise au ban des partis communistes, valorisent les conceptions les plus exigeantes du militantisme. L'« esprit de parti » vire à la discipline quasi militaire jusque dans

⁴⁶ K. Marx, Critique du programme de Gotha (1^{ère} édition en 1875), in F. Engels, K. Marx, *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales, 1972.

⁴⁷ Lénine, *La victoire des cadets et les tâches du parti ouvrier*, 28 mars 1906.

⁴⁸ Lénine, *Le marxisme et l'insurrection*, septembre 1917.

l'application de « lignes » en dents de scie, dont seul le « centre » a l'initiative. Dans la durée, le sectarisme prime, entretenu par la fierté d'appartenir à un « parti pas comme les autres », avant-garde » jalouse de son identité et dont les propositions unitaires ont des allures d'appel au ralliement.

Face au fascisme, le communisme international peut encourager la constitution de fronts populaires dans la seconde moitié des années 1930, la réalité de ces larges rassemblements repose sur leur détermination à combattre un ennemi mortel, au besoin, les armes à la main. Après la guerre civile espagnole, l'expérience de la Seconde Guerre mondiale, qu'elle soit celle de l'Armée rouge ou de la Résistance, revitalise la pratique et l'imaginaire de la lutte armée, insurrection comprise. La formation d'un camp socialiste et l'élévation de l'URSS au rang de grande puissance valorisent comme jamais les formes les plus personnalisées et les plus étatiques du « socialisme réel ».

L'État soviétique et les partis communistes européens savent cependant jusqu'où ne pas aller. Le jeu est plus ouvert ailleurs, notamment en Asie. L'Armée populaire de libération remporte ainsi la guerre civile en Chine et les combattants du Viet-Minh mettent en échec l'ordre colonial français. Leur victoire décuple la contestation des vieux empires. En 1959, les guérilleros castristes prennent le relais dans l'arrière-cour des États-Unis. En dépit d'approximations idéologiques, les divers mouvements de libération nationale bénéficient du soutien de l'URSS, habile à attiser les difficultés et les contradictions du camp occidental. Le jeu se complique, cependant, avec l'affirmation internationale de la Chine qui, sous couvert de controverses théoriques, dont l'une porte sur le principe de « coexistence pacifique » à l'ère atomique, infléchit son anti-impérialisme dans le sens d'un « anti-hégémonisme » ciblant l'Union soviétique.

En Europe, l'affrontement des deux camps, aussi âpre soit-il, demeure pour l'essentiel, à l'exception de la Grèce, sur l'unique terrain politique. À la Libération, les audiences du PCF et du PCI leur donnent accès à des portefeuilles ministériels sans les admettre dans le cœur régalién du pouvoir. A ces postes, ils impriment leurs marques et se familiarisent avec les procédures étatiques. Ces courtes, mais intenses expériences laissent des traces dans les organisations et les mémoires militantes. Elles n'affectent pas pour autant un socle politique intangible sans l'aval soviétique. Les fenêtres qu'entrouvre, à l'Est, en 1945, sous la plume de Dimitrov, la notion de « démocratie populaire » en substitut de la « dictature du prolétariat », se referment vite. À l'Ouest, Thorez s'empresse à son tour d'enterrer le dessein esquissé dans les colonnes du *Times*, le 18 novembre 1946, d'une « marche au socialisme (par) d'autres chemins que celui suivi par les communistes russes. » Togliatti renonce pareillement à explorer les promesses d'une « démocratie progressive ».

À plus forte raison, la glaciation idéologique des partis communistes occidentaux les empêche-t-elle de prolonger les analyses développées dès les années 1920-1930 par Antonio Gramsci. Après la « guerre de mouvement » inaugurée en 1917, ce dirigeant du PCI, dont il avait été l'un des fondateurs, interrogeait les conditions et exigences de la « guerre de position », contexte d'action le plus fréquent dans des pays dotés d'appareils d'État efficaces et de sociétés civiles denses et autonomes. Par-là, il engageait ses camarades à prendre conscience de la complexité du champ politique dans les démocraties bourgeoises et de la nécessité d'apprendre à miser sur

la durée, à ne négliger aucun front, institutions d'État comprises, et à travailler aux initiatives en mesure de réaliser l'hégémonie politique et culturelle de la classe ouvrière⁴⁹.

L'entrée en guerre froide relance surtout un activisme sans perspectives proches, mais nourri de références à la violence. Lutttes sociales, dénonciation des guerres coloniales et de l'alignement atlantiste stimulent les ardeurs militantes. En 1952, les tracts et les journaux du PCF parlent de « nettoyer (le) pays de l'armée des milliardaires » et d'« en finir avec tous ces gouvernements pourris »⁵⁰. Paroles en l'air ? Pas totalement. En prévision, le 28 mai, d'une manifestation anti-américaine, la consigne circule de « ne pas se laisser faire », de « venir avec ce qu'il faut pour répondre » : « des gros manches avec de petites pancartes »... Les communistes français n'ont pas, alors, le monopole de la violence politique, dont usent volontiers à leur rencontre leurs adversaires gaullistes et d'extrême-droite sur fond d'anticommunisme d'État. En dépit de débordements et de morts, nul, toutefois, ne franchit le seuil de l'irréparable. À l'évidence, le rapport des forces nationales et l'équilibre diplomatique de la terreur bannissent tout projet insurrectionnel métropolitain.

En 1968, l'intervention militaire en Tchécoslovaquie confirme la prééminence soviétique en Europe de l'Est, mais précipite sa perte de prestige dans le reste du monde. Le désenchantement atteint le PCF et le PCI, dont la vague contestataire de la période entame l'autorité politique, sinon l'audience électorale. Les deux grands partis, décontenancés par les rivalités qui opposent les partis-États et fracturent le communisme international, concurrencés sur leur gauche par un regain de romantisme révolutionnaire et exotique, ajustent tant bien que mal leurs ambitions à leurs pratiques. En voie avancée d'institutionnalisation, ils accommodent aux goûts et nécessités du jour un fonds théorique laissé en friches. Ainsi en va-t-il de l'abandon par le PCF, en 1976 et sans véritable débat, du concept démonétisé de « dictature du prolétariat ». Trois ans plus tôt, le *golpe* sanglant de Pinochet a obligé les communistes occidentaux à approfondir leur réflexion sur les conditions d'une transformation sociale pacifique, mais résolue à vaincre politiquement les secteurs les plus réactionnaires de la société et de l'appareil d'État. Le PCI avance en conséquence l'hypothèse d'un « compromis historique » avec la démocratie chrétienne. Le PCF, fort de la signature du programme commun de la gauche, voit plus loin avec « l'union du peuple de France ». Après la disparition du *Caudillo*, le PCE réitère ses propositions de « réconciliation nationale », qu'il négocie dans le cadre d'une transition sous contrôle. Ces similitudes tiennent lieu d'alternative « eurocommuniste » au communisme soviétique. Tous deux échouent. En décembre 1981, l'état de siège décrété en Pologne sonne le glas d'un régime qui s'en remet à un général. Le dirigeant du PCI, Enrico Berlinguer, estime « que la force propulsive qui a pour origine la révolution d'Octobre s'est désormais épuisée, comme s'est épuisée la capacité de renouvellement des sociétés de l'Est européen ». Dix ans plus tard, au terme d'une impensable décomposition-implosion du « camp socialiste », le parti-État soviétique rend les armes. Chez les vainqueurs, beaucoup annoncent la fin de l'histoire. Les néo-libéraux ne sont pas les derniers à le souhaiter et à pousser les feux en ce sens.

⁴⁹ A. Gramsci, *Cahiers de prison*, tome II, cahier 6 (1930-1932), Paris, Gallimard, 1996.

⁵⁰ M. Pigenet, *Au cœur de l'activisme communiste des années de guerre froide. 'La manifestation Ridgway'*, Paris, L'Harmattan, 1992.

La violence et ses tolérances

« Je crois que la violence est inévitable. (...) Elle est à la fois nécessaire et injustifiable. Alors, je crois qu'il faut lui garder son caractère exceptionnel, précisément, et la resserrer dans les limites qu'on peut », proposait Albert Camus⁵¹. L'écrivain savait de quoi il parlait. Quelques années plus tôt, il opposait déjà à la violence une morale respectueuse de la dignité humaine⁵². L'échec du communisme soviétique et la dérive de la plupart des régimes issus des guerres de libération nationale ont mis à mal l'idée de révolution. Georges Labica relève « l'embarras » de ses anciens partisans, résignés à renoncer plutôt que d'avoir à « en (re)passer par là »⁵³.

Les tragédies de l'histoire ont apporté de l'eau au moulin des adeptes de la non-violence, plus audibles dans leur rejet de moyens dont l'usage contredit leurs fins émancipatrices. En phase avec le rejet féministe de méthodes « virilistes », les mouvements antiguerre ou de défense de l'environnement, la cause admet, en revanche, la désobéissance civile. À ce titre, elle assume l'illégalité d'actes dont la légitimité renvoie au respect de principes jugés supérieurs à des lois de circonstance. Leurs détracteurs, moins assurés que jadis, voire prêts à admettre l'efficacité ponctuelle et locale de la non-violence, contestent néanmoins sa pertinence dès que les enjeux s'élèvent jusqu'à remettre en cause l'organisation de la société et l'exercice du pouvoir. Au pire, la critique laisse parfois percer l'ancien soupçon de « désarmement » politique et idéologique des dominés.

Sur la longue durée, le recul de la violence ne fait cependant pas de doute. Le taux de grèves violentes, aux alentours de 3,6 % pour la période 1871-1890, chute à 0,4 % dans l'entre-deux-guerres⁵⁴. L'évolution, mesurée en moyennes, écrase, certes, les singularités professionnelles et les retours de flamme conjoncturels. Elle n'enregistre pas moins la pacification concomitante de la protestation et de sa répression. Moins souvent revendiquée comme tactique et stratégie offensive, la violence, réelle ou invoquée, procède désormais du registre défensif, voire victimaire. Consensuelle, sa réprobation témoigne du déplacement du curseur des sensibilités, mais laisse entières des questions récurrentes.

Celles de leurs réalités, intensité et fatalité resurgissent à chaque mobilisation d'envergure, tandis que subsistent des cultures d'affrontement et de « valeurs viriles », constitutives de phénomènes d'identifications collectives, d'intériorisation de contraintes professionnelles et de construction de solidarités primordiales. L'exemple des mineurs, des terrassiers ou des dockers signale qu'elles n'excluent pas une parfaite maîtrise des tactiques de négociation, de l'art du

⁵¹ A. Camus, Discours de réception du prix Nobel de littérature, 1957.

⁵² A. Camus, « Deux réponses à d'Astier de la Vigerie » in *Actuelles. Écrits politiques*, Paris, Gallimard, 1950, p. 82.

⁵³ G. Labica, *Théorie de la violence*, Naples-Paris, La Citta del sole & Vrin, 2009.

⁵⁴ C. Tilly, *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

compromis et des ressources procédurales. Nuançons. Les violences de grève, qu'attisent la longueur et l'enlisement des conflits, atteignent moins l'intégrité physique des patrons, de leurs représentants et des forces de l'ordre que leurs biens. Elles s'exercent, plus encore, contre d'autres salariés, non-grévistes, « renards » ou « jaunes », dont la dissidence rompt le collectif et la force du nombre. Là réside, il est vrai, l'atout majeur des travailleurs, dont Georges Sorel observait que, privés des ressources financières de leurs adversaires, « ils peuvent faire peur »⁵⁵.

La menace de la violence et sa mise en scène, infiniment plus fréquente que sa mise en œuvre, appartiennent toujours au répertoire d'action contemporain. Aux antipodes des « émotions » d'antan et des « violences colériques »⁵⁶, ce registre a ses règles. La première consiste à prévenir tout « dérapage » exposant au blâme et à la répression. Il réclame une parfaite connaissance des lieux et des acteurs, apanage des organisations expérimentées. Sous ces conditions, les opinions publiques tolèrent les initiatives qui s'écartent de la légalité, voire usent de violences contenues. Il faut compter, bien sûr, avec le contexte. L'occupation des entreprises, surgie pacifiquement en 1936, est systématiquement contrée par la suite, avant de se banaliser dans les années 1968. Si les séquestrations font débat, les chantages à la destruction de locaux ou de produits, contemporains des fermetures d'usines et des restructurations industrielles sont mieux compris d'une partie de la population. Isolées et défensives, ces actions sont cependant rarement victorieuses. Elles secrètent plus de désarroi, de rancœurs et de repli qu'elles ne fortifient une conscience de classe en capilotade.

Les préjugés et l'ignorance concourent au tri des luttes et de leurs tactiques. Dès les années 1980, la thématique de « l'ennemi de l'intérieur » fait un retour remarqué. Nourrie de racisme postcolonial, elle s'adosse aux nouvelles peurs occidentales pour renouer avec la rhétorique classique de disqualification des luttes ouvrières. En janvier 1983, les dernières grandes grèves d'OS de l'automobile amènent un Premier ministre socialiste à stigmatiser l'action de « travailleurs immigrés » sous l'emprise de « groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités françaises ». On se souvient de la tempête médiatique suscitée, trente-cinq ans plus tard, par « l'affaire » de la chemise déchirée d'un haut cadre d'Air France après l'annonce d'un énième plan de suppression d'emplois. Les vidéos de l'épisode, passées en boucle, donnent à voir la violence insupportable d'une foule vociférante lancée à la poursuite d'une poignée d'hommes. Elles laissent dans l'ombre, à l'inverse, l'angoisse de salariés victimes de la violence impersonnelle de décisions arrêtées par un conseil d'administration inaccessible. Elles ignorent le futur probable de familles en perte, de séparations, de vies brisées ou de suicides. Ces violences-là, pour peu qu'elles respectent les procédures, sont en effet légales. À l'aune des critères néo-libéraux de marchés libres et non faussés, elles sont même légitimes.

L'extension des conflits sociaux hors du monde ouvrier a diversifié les regards et les jugements. Depuis les années 1950, période de féroce répression anti-ouvrière, les violences commises

⁵⁵ G. Sorel, *Réflexions sur la violence...*, op. cit.

⁵⁶ P. Braud, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & Conflits*, printemps-été 1993.

contre des bâtiments publics par des « indépendants », « écrasés sous les charges » de l'État social ou en demande de soutiens publics, semblent relever d'un rituel quasi folklorique, propice à la bienveillance. En 1999, 150 à 200 agriculteurs, répondant à l'appel de la FNSEA, peuvent ainsi pénétrer à l'intérieur du ministère de l'Environnement, malmener des fonctionnaires et saccager le bureau de la ministre pendant une quarantaine de minutes. Deux ans plus tard, le procureur avouera n'avoir pu « trouver les responsables » du commando et les quatre prévenus seront condamnés à des peines symboliques. Mais que penser de la mansuétude des pouvoirs publics confrontés, en 2001, à la protestation du plus discipliné des corps des forces de l'ordre, la gendarmerie? Le 8 décembre, au mépris du règlement, près de 12 000 gendarmes défilent en tenue et avec des fourgons sortis des brigades. Peu de médias s'émeuvent d'une démonstration aussi inédite qu'illégale. Avant la fin du mois, le gouvernement renonce à sanctionner les organisateurs et accorde d'importantes hausses d'effectifs et de soldes... Des exemples plus récents confirment, cette fois vis-à-vis de la police, l'extrême sensibilité des autorités aux premiers signes de fléchissement du cœur régalien de l'État.

Tactiques : les violences au temps de l'austéritarisme

Depuis les années 1980-1990, les politiques néo-libérales sont allées de pair avec la réhabilitation de l'État gendarme, paradoxe apparent à l'heure d'une mondialisation propice aux abandons de souveraineté de l'État-nation. À quelque échelle que ce soit, les résistances éclatées et diverses qu'elles engendrent se heurtent à l'obstination de gouvernants plus ou moins arrogants au gré des alternances politiques. Pour peu que les mobilisations contre le détricotage de l'État social⁵⁷ surmontent le piège du pourrissement, les réponses policières et judiciaires des autorités semblent indifférentes aux tactiques adoptées par les contestataires.

Résignés ou pressés de tourner la page des compromis d'antan et de contourner leurs acteurs, intermédiaires considérés comme obsolètes ou traités en obstacles, les gouvernants misent sur la montée du sentiment d'insécurité consécutive à l'anomie sociale pour invoquer un besoin d'autorité propre à justifier le renforcement des dispositifs répressifs. L'évolution n'épargne pas l'exercice des droits syndicaux dans les entreprises à travers les restrictions apportées à l'activité des représentants du personnel, à l'action revendicative ou au déploiement des luttes dans l'espace public. Entre 2017 et 2019, un site militant a recensé 10 264 procès, condamnations, poursuites et sanctions de manifestants, de grévistes et de syndicalistes⁵⁸.

En amont des procédures judiciaires, l'administration contient les mobilisations au moyen du large panel de prescriptions, proscriptions et interdits. Passer outre expose aux rigueurs de méthodes offensives de maintien de l'ordre, que des notes internes à la gendarmerie et aux CRS estiment « légalement douteuses et aux conséquences politiques potentiellement néfastes »⁵⁹. Ainsi en va-t-il des ordres « d'impacter les groupes », « d'aller au contact des manifestants sans

⁵⁷ M. Margairaz, D. Tartakowsky, *L'État détricoté. De la Résistance à la République en marche*, Paris, Editions du Détour, 2020.

⁵⁸ Cf. <https://www.frontsocialuni.fr/repression-en-france/>

⁵⁹ Documents cités par *Médiapart* le 7 mars 2020.

nécessités apparentes » et au mépris de la réglementation proportionnant l'emploi de la force au trouble. Ces documents critiquent aussi les méthodes des brigades de policiers à moto et les manœuvres visant à serrer de près, scinder et « nasser » des cortèges noyés sous les gaz lacrymogènes, en contradiction avec le principe « de laisser une échappatoire à l'adversaire ». Depuis plusieurs années, les manifestants sont encore contrôlés, fouillés, privés de foulards ou de gouttes de protection des yeux, refoulés avant même de s'être regroupés. Dans le même temps, les forces de l'ordre ont été dotées d'équipements lourds et d'armes dont la puissance et l'imprécision aggravent les effets d'une maîtrise incertaine, à l'exemple des « grenades de désencerclement » chargées de TNT ou des LBD proscrits par beaucoup de pays d'Europe.

Ces nouvelles formes de violences policières, d'abord expérimentées dans les cités et les quartiers populaires à l'encontre de populations issues de l'immigration, se sont généralisées à l'occasion des mobilisations sociales d'envergure survenues depuis 2016. Celle des Gilets jaunes est la plus originale, révélatrice des fractures sociales et politiques hexagonales. Apparue hors de toute structure préalable, elle tira sa force de cette spontanéité. Son rejet vigilant de toute récupération ou convergence a favorisé la cristallisation d'un « bloc populaire » apte à déjouer les clivages partisans pour affirmer les aspirations sociales, longtemps silencieuses, des « petits », du travail « dur », mal payé et aléatoire. L'inorganisation initiale est allée de pair avec la simultanéité des liens que facilitaient les réseaux sociaux, amplifiés par les médias, tandis que des solidarités élémentaires s'ébauchaient dans l'action. L'inexpérience bouscula les codes des protestations classiques. Expression d'une culture à cent lieues des procédures institutionnelles, mais porteuse de références républicaines à la justice et à la supériorité absolue de la « volonté populaire », la colère a transgressé les protections légales des puissants. Les Gilets jaunes peu soucieux d'informer les autorités de leurs intentions, refusèrent les relégations spatiales et investirent les parages des Champs-Élysées, haut lieu symbolique du pouvoir et de la richesse ostentatoire. Ce choix, gage de visibilité maximale, dont l'audace confinait à la lèse-majesté, bravait des décennies d'assignation des beaux quartiers aux défilés militaires, aux manifestations d'unité nationale ou d'ordre. « On est chez nous ! », répliquaient-ils aux sommations des CRS et des gendarmes massés en protection du Palais présidentiel. Que d'inévitables « casseurs » et des groupuscules, pêcheurs en eaux troubles émeutières, aient été de la partie ne fait pas plus de doute que la présence de bandes attirées par la perspective de pillages. En l'absence de service d'ordre interne, dans l'excitation rageuse que provoquaient les lancers de grenades et les charges, des manifestants regimbèrent et ripostèrent, convaincus d'être en état de « légitime défense » et de leur « bon droit ». Les heurts n'allèrent pas sans l'écume d'insultes et de menaces, l'énoncé de phobies et de haines multiples, débondages symétriques de l'inflammation répressive de défenseurs de l'ordre, tel cet ancien ministre de l'Éducation souhaitant que les policiers « se servent de leurs armes une bonne fois » et que l'armée mette « fin à ces saloperies »⁶⁰. Fait nouveau, si le spectacle des déploiements de forces et la rudesse de leur emploi intimidèrent, celui des violences échoua à l'isoler, le discréditer et le vaincre. Au contraire, pour la première fois depuis des décennies, le pouvoir, en difficulté, recula et consentit à ouvrir les cordons de la bourse.

⁶⁰ Propos tenus le 7 janvier 2019 au micro de Radio Classique.

En 2019-2020, les manifestations contre une réforme impopulaire des retraites donnèrent lieu à de nouvelles violences policières. Sous les coups ou à leur spectacle, nombre de participants se prirent à leur tour eux à « détester la police ». Le slogan enfla et se propagea au fil des journées d'action en dépit de la proximité sociale avec des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur⁶¹ et d'un encadrement syndical, plusieurs fois témoin et victime des brutalités des forces de l'ordre. En réaction, des manifestants ne voudront plus « se laisser faire », attitude que confortait le souvenir encore frais du mouvement des Gilets jaunes. Dans l'attente d'une extension des grèves qui ne se produira pas, les discussions tactiques allaient bon train sur les piquets de grève et dans les rassemblements. Le rejet massif des black blocs coexista avec une certaine réhabilitation tactique de la violence, non dans la perspective improbable de combats de rue victorieux, mais au titre d'un droit de riposte manifestante et afin de plonger les autorités dans une impasse politique.

La révolution en quête de stratégie

À partir de leurs méthodes et questionnements, historiens, sociologues, anthropologues et politistes se sont interrogés sur la manière dont les classes populaires et subalternes⁶² perçoivent, s'accommodent et, finalement, usent des ressources d'une politique instituée, dont les codes et les références sont étrangers à leurs cultures, pratiques et valeurs. Au-delà de la gamme des attitudes possibles – ralliement, acceptation, soumission, dissidence, rejet... -, on a pu mettre au jour les traits d'une « politique populaire »⁶³. Fruit de l'expérience contrastée d'impératifs de survie, de solidarités indispensables et de la subordination, ses ressorts s'ancrent dans la quotidienneté, la proximité, l'immédiateté et procèdent d'une morale égalitaire du « juste » et du « faire ». Comme telle, elle procède d'une politique « exécutive », « directe » ou « en actes »⁶⁴, par opposition aux phénomènes délégués inhérents aux sociétés de classes. Attentive à ce que le geste prolonge la parole pour se concrétiser en résultats tangibles – ravitaillement, salaires, emplois, etc. –, elle participe d'engagements où l'anthropologique et le social le disputent au politique. Parfois tenue pour « archaïque » ou « infrapolitique », elle reste en deçà de

⁶¹ Dont le gouvernement s'empessa de garantir le maintien d'un régime spécial de retraites, exemption également reconnue aux militaires.

⁶² S'agissant des « résistances infrapolitiques » et de contournement des autorités par les subalternes en situation d'oppression, cf. P. Clastres, *La société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éd. de Minuit, 1974; J.F. Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979; J.-F. Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 2007; J. C. Scott, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*, Paris, Éd. Amsterdam, 2009.

⁶³ E. Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, Paris, 1966; R. Huard, « Existe-t-il une 'politique populaire' ? », in Jean Nicolas (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale, 16^e-19^e siècles*, Paris, Maloine, 1985, p. 57-68; R. Dupuy, *La Politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002; M. Pigenet, « Modalités et enjeux des politisations ouvrières aux 19^e et 20^e siècles », *Les Cahiers du CHATEFP*, n° 14, juin 2011, p. 64-71.

⁶⁴ M. Verret, *La culture ouvrière*, Paris, ACL Editions, 1988, p. 265.

l'explicitation de ses enjeux dans les termes généraux du politique. Les principes qui la fondent et les pratiques, locales et collectives, qu'elle promeut ne revêtent pas moins une dimension politique, jusque dans leur manière de contourner, voire de subvertir, la politique instituée. Point d'appui des mouvements sociaux, elle esquisse les contours et les modalités d'alternatives qui ne préjugent pas d'affinités partisans. Les exemples de ces interactions ou anticipations ne manquent pas, du volontarisme républicain, ses promesses de justice et d'émancipation sociales, au mouvement ouvrier dans ses divers moments et composantes, avec mentions particulières pour la Commune de Paris, le syndicalisme révolutionnaire ou le Parti communiste.

Mais qui songe, de nos jours, à la révolution ? Le vocable, épuisé par la disgrâce d'idéaux associés aux désastres des expériences qui s'en réclamaient, s'est effacé sous l'expression de « transformation sociale ». Celle-ci n'a pas toujours bonne presse chez des militants qui, oublieux qu'elle était celle de la Charte d'Amiens et des syndicalistes révolutionnaires, se méfient d'un substitut interprétable dans le sens d'une évolution progressive, dénuée de toute brusquerie et radicalité, en bref, réformiste. Ne serait-il pas plus « sage », au regard du passé honteux des « dictatures du prolétariat », de renoncer à penser la révolution ? Cette difficulté n'a pas échappé aux « réalistes », contempteurs des « vieilles lunes » et tenants de l'à-peu-près ou du n'importe quoi, prophètes bavards de la vacuité. Si la place de la révolution dans les horizons d'attente contemporains n'est plus ce qu'elle était, la protestation contre les maux qu'elle était censée vaincre demeure et, avec elle, l'aspiration à l'émancipation.

La montée en puissance des mobilisations n'a pas suffi, jusque-là, à surmonter leur éparpillement en causes particulières. La variété des revendications, des modes d'action et des acteurs se conjugue à la solide défiance envers les projets à visée globale, propices aux structures et tactiques centralisées. Si l'argumentaire des réquisitoires dénonce le « système », ses logiques et les priorités de la mondialisation néo-libérale pour leur opposer des valeurs d'égalité et de solidarité, la portée de ces prises de position et leurs périmètres d'application peinent à produire la « convergence des luttes » attendue. S'agissant des thèmes majeurs des dernières grandes contestations, la complémentarité proclamée des combats pour les fins de mois et contre la fin du monde ne va pas de soi. Les divergences politico-idéologiques se combinent aux différenciations sociales et exacerbent des rivalités d'hégémonies pas toujours déclarées.

Le premier trait distinctif d'une révolution est sa nouveauté radicale⁶⁵. Le constat encourage à penser l'inédit et à bannir les modèles, ce qui ne signifie pas oublier les précédents. Il invite aussi à admettre la nécessité d'une authentique rupture avec l'ordre sociopolitique antérieur, à commencer par l'État. On conviendra qu'il n'est pas simple de construire une alternative avec des catégories politiques héritées du passé⁶⁶. Alors que les questions croisées de l'émancipation humaine et de la protection de l'environnement inscrivent la sortie du capitalisme à l'agenda des mobilisations politiques et sociales, les controverses redoublent au sujet des pratiques et des objectifs à privilégier. Tandis que les protestations de masse hésitent à se donner des buts trop

⁶⁵ G. Labica, Robespierre. *Une politique de la philosophie*, Paris, PUF, 1990.

⁶⁶ F. Lordon, *Vivre sans ? Institution, police, travail, argent.*, Paris, La Fabrique, 2019.

audacieux, dans les faits, la radicalisation de conflits locaux, sociaux ou environnementaux, s'oppose aux logiques de domination et d'exploitation. Que dire également, à nouveaux frais et sans angélisme, de la résistance acharnée que les classes dominantes ne manqueraient pas d'organiser si leurs positions venaient à être sérieusement menacées ? « On ne demandera pas au capital d'envisager gentiment de rendre les clés », prévient Frédéric Lordon⁶⁷. On peut supposer que la détermination à leur opposer ne vaudra que pour autant qu'elle aura été préalablement envisagée et sera largement partagée, de telle sorte que ses moyens soient accordés au processus d'émancipation en cours.

Marx et Engels ne concevaient pas la révolution autrement. Mao Zedong, l'un de ses praticiens, prédisait qu'elle ne serait pas « un dîner de gala »⁶⁸. L'exemple chinois ne le démentira pas... Est-elle seulement concevable, à l'avenir, avec des classes populaires maintenues à distance ou conviées à y assister en spectateurs endimanchés ? Si sa réussite implique qu'elles se l'approprient, cette garantie de son caractère démocratique est aussi celle de sa dimension émancipatrice et civilisationnelle. À défaut du « raffinement, de l'aisance et de l'élégance », dont se gaussait Mao, la transformation sociale à venir exigera en effet, une « civilité minimale »⁶⁹.

Aucun texte canonique n'a jamais pu contenir les réponses définitives aux interrogations du présent ou décrire par le menu le scénario du futur. Et puisque cet ouvrage propose de revisiter Engels, souhaitons qu'il incite à retravailler l'hypothèse, avancée dans *l'Anti-Dühring*, d'un communisme où l'extinction de l'État procéderait de la « résorption entière de la politique dans l'économie » socialisée. Vaste programme, certes, dont il n'est pas indifférent qu'il recoupât le beau projet de Saint-Simon, qu'Engels faisait sien, du passage du gouvernement des hommes à l'administration des choses.

⁶⁷ F. Lordon, entretien avec J. Andras, *l'Humanité* du 8 novembre 2019.

⁶⁸ Mao Zedong, *Rapport sur l'enquête menée dans le Hunan à propos du mouvement paysan, mars 1927*.

⁶⁹ E. Balibar, *Violence et civilité*, Paris, Ed. Galilée, 2010.